



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Estimation du coût d'une promesse électorale

Date de publication : Septembre 2021

Titre abrégé : Modifier le critère de revenu du SRG afin d'exclure les paiements de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et de la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE)

Description : Modifier la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* afin d'exclure les paiements de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et de la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) de la définition de revenu aux fins du Supplément de revenu garanti (SRG), ce qui aura des conséquences sur les paiements du SRG et de l'Allocation au conjoint (AAC) en 2022. Les paiements récupérés en 2021 seront remboursés rétroactivement.

Coût de la mesure proposée :	Millions de \$	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Coût total		380	58	-	-	-	439

Remarques :

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice comme cela apparaît dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une diminution du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre négatif indique une augmentation du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Méthode d'évaluation et d'établissement des projections : La BD/MSPS¹ a été utilisée pour évaluer les conséquences de l'exclusion des paiements de la PCU et de la PCRE de la définition de revenu aux fins du SRG. On a supposé que les paiements de la PCRE se prolongeraient jusqu'au 23 octobre 2021. Les paiements du SRG et de l'AAC, ainsi que le nombre de bénéficiaires ont été calibrés en utilisant la prévision de référence établie dans le rapport *Coût des mesures proposées pendant la campagne électorale de 2021 : prévision de référence* produit par le DPB (prévision de référence du CPE du DPB).

Source d'incertitude : La principale source d'incertitude concerne le montant final des paiements du SRG en 2020-2021 et la prévision de référence des paiements de la PCRE établie dans le CPE.

Sources des données :	Variable	Source
	Paiements du SRG et de l'AAC	BD/MSPS et prévision de référence du CPE du DPB
	Bénéficiaires du SRG et de l'AAC	BD/MSPS et prévision de référence du CPE du DPB
	Paiements de la PCU et de la PCRE versés aux personnes de 65 ans et plus	Agence du revenu du Canada, BD/MSPS et prévision de référence du CPE du DPB

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2021

¹ La présente analyse se fonde sur la Base de données et le Modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS) de Statistique Canada. Les hypothèses et les calculs utilisés pour obtenir les résultats de la simulation établie au moyen de la BD/MSPS ont été préparés par le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB), et le DPB assume l'entière responsabilité de l'utilisation et de l'interprétation de ces données.